

Qui sont les femmes actives de la tranche de revenu supérieure de 1 % au Canada?

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le lundi 21 janvier 2019

Même si les travailleuses sont maintenant plus scolarisées que les travailleurs, elles continuent d'être moins nombreuses que les hommes dans les groupes de revenu supérieurs : en 2015, elles représentaient 1 travailleur sur 5 dans la tranche de revenu supérieure de 1 %.

Le Centre des statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion de Statistique Canada a diffusé aujourd'hui l'étude « [Qui sont les femmes actives de la tranche de revenu supérieure de 1 % au Canada?](#) », qui est maintenant offerte dans le [carrefour](#) du centre.

Les travaux de recherche révèlent que des caractéristiques comme l'éducation, l'expérience de travail et la profession continuent de faire en sorte qu'une part importante de l'écart salarial entre les hommes et les femmes demeure inexpliquée. Certains analystes indiquent que la sous-représentation des femmes dans les groupes de revenu supérieurs est un autre facteur contribuant à l'écart global. La présente étude constitue la première analyse comparative entre les sexes des travailleurs faisant partie de la tranche supérieure de 1 % au Canada, c'est-à-dire ceux qui ont un revenu total de 270 900 \$ ou plus selon le Recensement de la population de 2016. En outre, elle fournit de nouveaux renseignements sur les caractéristiques socioéconomiques des femmes qui parviennent à lever les obstacles les empêchant d'accéder aux postes les plus élevés. Les résultats de cette étude seront mis à jour à mesure que de nouveaux renseignements seront disponibles.

Les travailleuses dans la tranche supérieure de 1 % sont plus jeunes et plus scolarisées que leurs homologues de sexe masculin

En 2015, les travailleuses dans la tranche supérieure de 1 % étaient relativement plus jeunes et avaient atteint un niveau de scolarité plus élevé que leurs homologues de sexe masculin. En particulier, 74,2 % des femmes possédaient un baccalauréat ou un grade plus élevé, comparativement à 70,0 % de leurs homologues de sexe masculin. De plus, les femmes étaient plus susceptibles que leurs homologues de sexe masculin d'avoir étudié dans des domaines comme la santé ou des domaines connexes ainsi que dans le domaine des sciences sociales et de comportements et le droit.

En revanche, les travailleuses de la tranche supérieure de 1 % étaient moins susceptibles que leurs homologues de sexe masculin d'avoir étudié dans les domaines de l'architecture, du génie et des technologies connexes et du commerce, de la gestion et de l'administration publique.

Les travailleuses de la tranche supérieure de 1 % sont près de deux fois plus susceptibles que leurs homologues de sexe masculin de travailler en santé

Les principales professions au sein de la population appartenant à la tranche supérieure de revenu de 1 % comprenaient les cadres supérieurs, les médecins, les travailleurs du secteur financier et les avocats. Les écarts les plus marqués entre les sexes au chapitre des professions chez les travailleurs de la tranche supérieure de 1 % ont été observés dans les professions de la gestion et de la santé. Conformément aux tendances observées dans l'ensemble de la population active, les femmes dans la tranche supérieure de 1 % étaient près de deux fois plus susceptibles que leurs homologues de sexe masculin d'exercer des professions dans le secteur de la santé, lequel comptait 20,3 % des femmes et 11,4 % des hommes dans cette tranche de revenu.

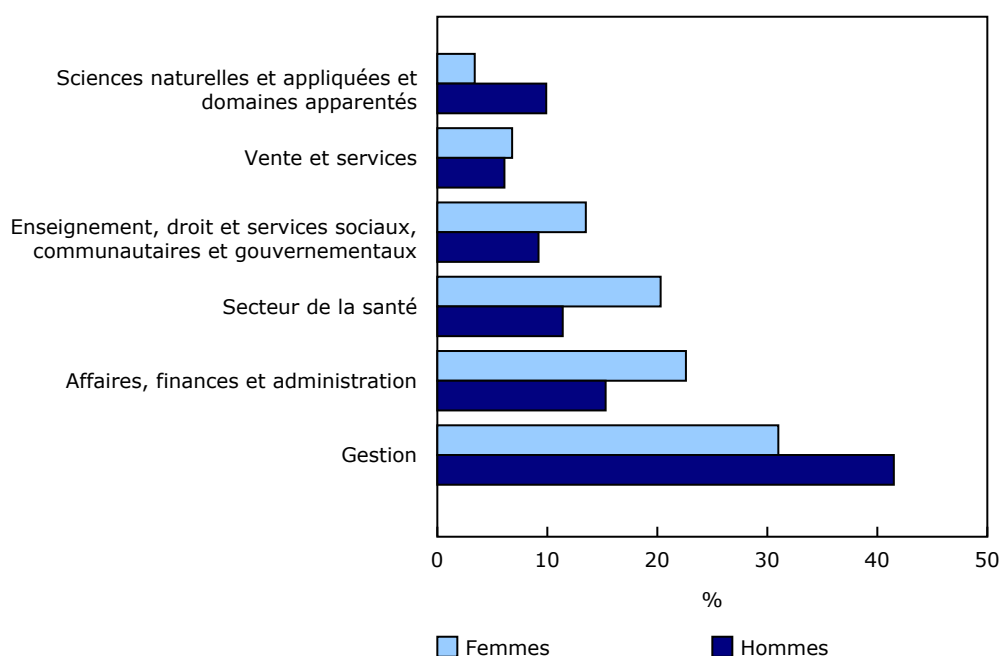
Les femmes étaient également plus susceptibles que les hommes d'exercer des professions de la catégorie des affaires, de la finance et de l'administration, laquelle représentait 22,6 % des femmes et 15,3 % des hommes.



En revanche, les hommes faisant partie de la tranche supérieure de 1 % étaient plus susceptibles d'exercer des professions en gestion, catégorie qui regroupait 41,5 % des hommes et 31,0 % des femmes, des écarts notables ayant été observés parmi les postes de haute direction. Les femmes représentaient 1 cadre supérieur sur 7 dans la tranche supérieure de 1 %.

Parmi les travailleurs de la tranche supérieure de 1 %, les femmes étaient environ trois fois moins susceptibles que leurs homologues de sexe masculin d'exercer des professions en sciences naturelles et appliquées et dans des domaines apparentés. Les renseignements sur la durée pendant laquelle les personnes ont exercé leur profession ou occupé leur emploi ne sont pas recueillis dans le cadre du recensement.

Graphique 1
Répartition des travailleurs faisant partie de la tranche de revenu supérieure de 1 %, selon le sexe et certaines grandes catégories professionnelles, 2015



Source(s) : Recensement de la population de 2016.

Les personnes de minorités visibles et d'origine autochtone sont moins représentées parmi les travailleurs de la tranche supérieure de 1 %

Par rapport à leur représentation dans l'ensemble de la population active, les immigrants étaient relativement bien représentés dans la tranche supérieure de 1 %, représentant environ 1 travailleur sur 5 tant au sein de la population active totale que dans la tranche supérieure de 1 % en 2015.

En revanche, les minorités visibles et les Autochtones étaient moins représentés au sein des groupes de revenu supérieurs. Par exemple, la proportion de femmes au sein des travailleurs de la tranche supérieure de 1 % était de 1 sur 7, comparativement à 1 sur 5 dans l'ensemble de la population active.

Les travailleuses de la tranche supérieure de 1 % sont moins susceptibles que leurs homologues de sexe masculin d'être mariées ou de vivre en union libre

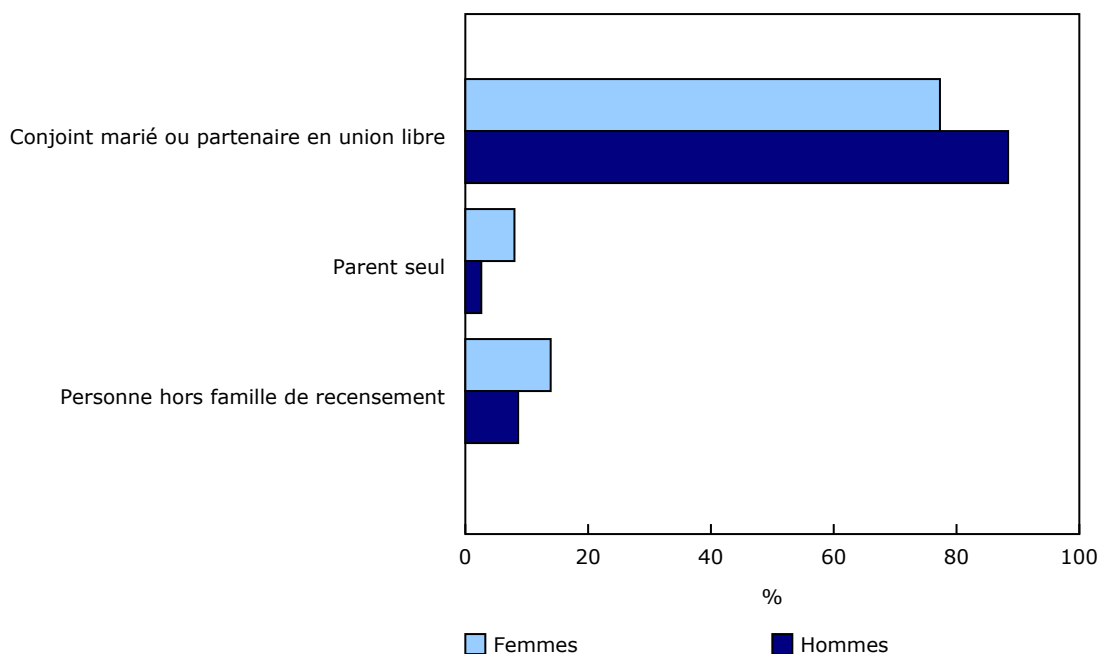
Des différences entre les sexes ont également été observées au chapitre de la situation familiale et des enfants. Les travailleuses de la tranche supérieure de 1 % étaient moins susceptibles que leurs homologues de sexe masculin d'être mariées ou de vivre en union libre en 2015, cette proportion représentant 77,3 % des femmes et 88,4 % des hommes. Parallèlement, les travailleuses de la tranche supérieure de 1 % étaient un peu moins susceptibles que leurs homologues de sexe masculin de vivre dans un ménage comptant des enfants, et lorsqu'elles avaient des enfants, elles en avaient moins. Parmi les travailleurs du principal groupe d'âge actif dans la tranche supérieure de 1 %, soit ceux de 25 à 54 ans, 52,3 % des femmes avaient deux enfants ou plus, comparativement à 62,9 % des hommes.

La situation familiale et le fait d'avoir des enfants avaient une incidence sur le nombre d'heures de travail effectuées par les femmes et les hommes. Les travailleurs de sexe féminin et de sexe masculin de la tranche supérieure de 1 % qui étaient seuls ou sans enfants ont effectué un nombre d'heures semblables pendant la semaine précédant le jour du recensement.

Cependant, des écarts ont été constatés chez ceux qui avaient des enfants ou qui étaient mariés ou vivaient en union libre. Par exemple, les femmes de la tranche supérieure de 1 % qui avaient un ou deux enfants ont effectué environ 42 heures de travail au cours de la semaine précédant le jour du recensement, soit environ 5 heures de moins que leurs homologues de sexe masculin.

Graphique 2

Situation familiale des travailleurs faisant partie de la tranche de revenu supérieure de 1 %, selon le sexe, 2015



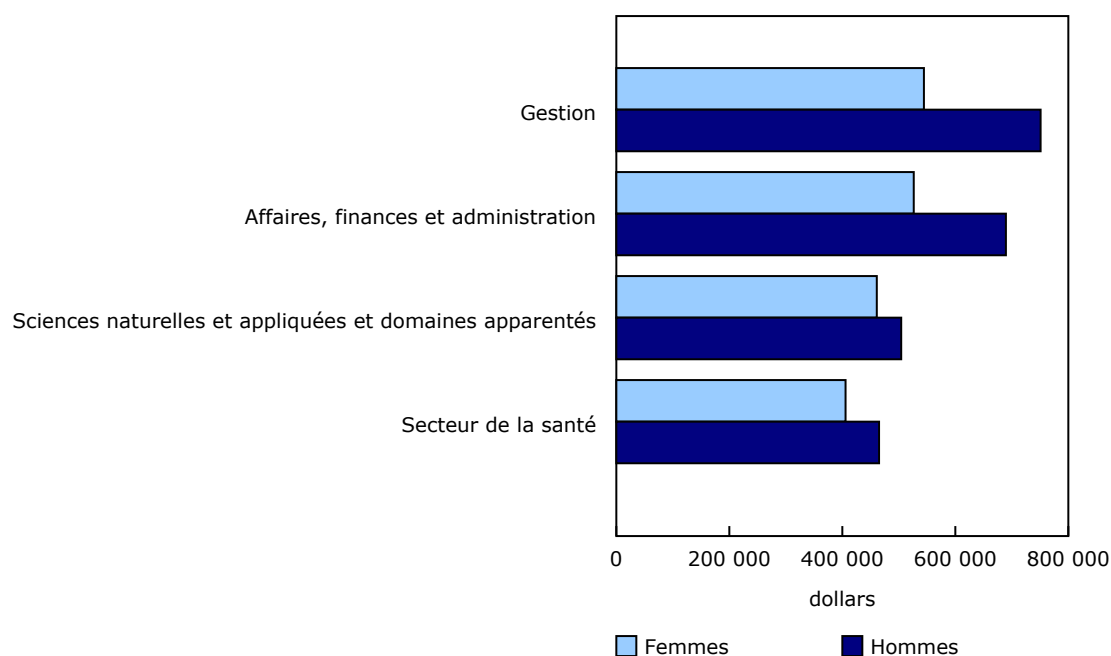
Source(s) : Recensement de la population de 2016.

Les femmes appartenant à la tranche supérieure de 1 % gagnent un revenu médian et un revenu moyen inférieurs

Même parmi celles qui possédaient un niveau de scolarité plus élevé, les travailleuses de la tranche supérieure de 1 % gagnaient un revenu médian et un revenu moyen inférieurs à ceux de leurs homologues de sexe masculin en 2015.

En moyenne, les travailleuses de la tranche supérieure de 1 % gagnaient un revenu médian de 362 300 \$, tandis que le revenu médian était de 393 200 \$ chez les hommes. Les écarts de revenu entre les sexes étaient plus prononcés parmi les postes de haute direction et dans le domaine des affaires, des finances et de l'administration, tandis qu'ils étaient moins marqués dans le domaine de la santé, où les salaires sont généralement plus influencés par les politiques gouvernementales.

Graphique 3 Revenu moyen des travailleurs faisant partie de la tranche de revenu supérieure de 1 %, selon le sexe et certaines grandes catégories professionnelles, 2015



Source(s) : Recensement de la population de 2016.

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, le monde a officiellement entrepris la mise en œuvre du [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action axé sur la transformation des Nations Unies qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 prochaines années. Le plan est fondé sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'étude « [Qui sont les femmes actives de la tranche de revenu supérieure de 1 % au Canada?](#) » est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer l'objectif suivant :



Note aux lecteurs

Les renseignements sur le lien entre l'écart salarial entre les sexes au Canada et la sous-représentation des femmes dans les groupes de revenu supérieurs sont tirés de l'article suivant qui figure dans la revue *Labour Economics* : « [Top Earnings Inequality and the Gender Pay Gap: Canada, Sweden, and the United Kingdom](#) », rédigé par Fortin, N., B. Bell et M. Böhm.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [3901](#).

Le document de recherche « [Qui sont les femmes actives de la tranche de revenu supérieure de 1 % au Canada?](#) », qui fait partie de la *Série de documents de recherche, Direction des études analytiques (11F0019M)*, est maintenant accessible. L'étude est également disponible du [Centre des statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion](#) de Statistique Canada.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Elizabeth Richards 613-863-4623; (elisabeth.richards@canada.ca), Direction des études analytiques.